

16 juillet 2026

Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (EMRIP)

19e session

Point 10 de l'ordre du jour : Préparation du 20e anniversaire de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP)

Déclaration de l'Organisation internationale pour les droits des peuples autochtones (IPRI)

Merci, Madame la Présidente.

L'Organisation internationale pour les droits des peuples autochtones (IPRI) salue la décision de l'EMRIP d'élaborer un rapport sur la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) au cours des 20 dernières années.

Afin de contribuer au rapport de l'EMRIP, l'IPRI prépare actuellement une compilation des lois, politiques, jurisprudences, décisions et recommandations relatives à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones aux niveaux national, régional et international. Cette compilation mettra en évidence les progrès significatifs accomplis par le mouvement mondial des peuples autochtones, tout en identifiant les lacunes qui subsistent et qui nécessitent des mesures supplémentaires.

L'IPRI prépare également la Conférence internationale sur la criminalisation des peuples autochtones et le rétrécissement de l'espace démocratique, en partenariat avec l'Alliance des peuples autochtones de l'archipel (AMAN), qui accueillera ce rassemblement crucial en Indonésie en mars 2027, avant l'Assemblée générale de l'AMAN.

Dans le cadre du 20e anniversaire de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), ce rassemblement international abordera l'un des défis les plus urgents auxquels sont confrontés les peuples autochtones aujourd'hui : la criminalisation croissante des dirigeants et des défenseurs autochtones, qui continue de compromettre la reconnaissance et la mise en œuvre effective de nos droits, tant sur le plan juridique que dans la pratique.

Enfin, nous encourageons les peuples autochtones du monde entier à adopter le thème mondial proposé pour le 20e anniversaire de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) : « Protéger nos progrès, accélérer la mise en œuvre et préparer la prochaine génération ». Ce thème, proposé lors de la récente Rencontre mondiale des peuples autochtones sur la réforme de l'UN80 et les processus mondiaux connexes, constitue un appel à l'action fort et fédérateur alors que nous célébrons cette étape importante dans la promotion de l'UNDRIP.

Merci.